

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC RONCHIN 734 AVENUE JEAN JAURES 59790 RONCHIN

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M Adrien Doublet, gérant de la société 4D CAPITAL, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 39 RUE DU PRE CATELAN 59110 LA MADELEINE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Adrien Doublet 52 Rue Gambetta 59155 Faches-Thumesnil
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 janvier 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Sandrine Morizet
Directrice d'Agence

JST06

